AVIS DE CONSULTATION

Ouverture d'une consultation du public dans le cadre de la procédure d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

SCEA DES ARDILLIERES— Les Ardillières 56490 MENEAC

Une consultation du public sera ouverte du 12 novembre 2018 au 10 décembre 2018 inclus à la mairie de MENEAC concernant le projet présenté par les gérants de la SCEA DES ARDILLIERES dont le siège social est situé les Ardillières 56490 MENEAC en vue d'exploiter un élevage porcin devant comporter, après augmentation de l'effectif, 1958 animaux équivalents à l'adresse suivante : «Les Ardillières» 56490 MENEAC, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 27 décembre 2013, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr) et en mairie de MENEAC aux jours et horaires suivants :

- les lundis, mardis, jeudis, vendredis : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- les mercredis : 9h à 12h
- les samedis de : 9h à 12h

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations jusqu'au 10 décembre 2018 inclus :

- -sur un registre ouvert à cet effet en mairie de MENEAC,
- -ou les adresser par lettre au préfet du Morbihan (direction départementale des territoires et de la mer SENB/GPE 1 allée du général Le Troadec BP 520 56019 Vannes cedex),
- -ou les adresser par voie électronique au préfet du Morbihan à l'adresse suivante : ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr